Compte rendu Assemblée Générale ADECTE 26 janvier 2024- 18h40

1- Rapport d'activité et financier année 2023

1-1- Rapport d'activité voté à l'unanimité

Une année 2023 très chargée:

- o Main courante concernant la Cigogne Noire
- o Mémoire d'intervention au sujet du projet du Chaiseau après le recours de Windfees
- o Mémoire d'intervention au sujet du projet du Gros Chillou après le recours de Windfees
- o Relance de la Préfecture au sujet du projet de Charnizay Nord

1-2- Rapport financier voté à l'unanimité

Au 31/12/2023 le solde du compte de l'association a un montant de 1564,77 € (voir détail en annexe)

2- Point sur les projets

2-1- Projets à Charnizay

2-1-1- Le Chaiseau

- Projet de 7 éoliennes entre Le Petit Pressigny (3) et Charnizay (4)
- Refus préfectoral le 18 juillet 2022 :
 - O Une comparaison de trois variantes sans autre lieu
 - o Présence du Blongios nain
 - o Eventuelle présence de la cigogne noire
- Information avec la NR du recours par Windfees contre l'arrêté préfectoral refusant le projet
- Mémoire d'intervention

2-1-2 Le Gros Chillou

- Projet de 7 éoliennes, amené à 6 (suppression d'une éolienne près de la Riffoise)...
- Arrêté préfectoral refusant le projet, en date du 13 mars 2023 :
 - Constatation de la présence d'un nid de la cigogne noire, annoncé par le Groupe Régional Cigogne Noire Centre, confirmé par l'Office National de la Biodiversité. Nid situé à 1,7 km de l'éolienne la plus proche.
 - o Recours déposé par Windfees le 10 juillet 2023
 - o Mémoire d'intervention déposé par Me Catry, à la demande de l'ADECTE mais également de la commune de Charnizay (sans coût supplémentaire)

2-1-3 Charnizay-Nord

- Projet de 5 éoliennes de 180m ramené à 4 de 200m, tel qu'exposé au Conseil Municipal mais pas évoqué comme cela dans le dossier d'étude environnementale,
- A l'origine du débat organisé à la demande de Monsieur le maire de Charnizay.
- A ses vœux : avis des commissaires-enquêteurs, mais pas de son conseil municipal : cf le bulletin municipal qui vient d'être déposé
- Toujours pas d'arrêté préfectoral, qui devrait être déposé en janvier-février 2023, et reporté après le résultat d'études sur la Cigogne Noire.
 - Toujours rien. Nous pouvons être rassuré, mais pas certains du résultat

Conclusion pour Charnizay : beaucoup de chance, mais beaucoup de guerre tout de même, car il faut aborder les recours devant la Cour Administrative d'Appel.

Nous devons être nerveux : membres de l'ADECTE, nous devons donc apporter le nerf de la guerre : le financement de ces procédures en contentieux

2-2 Projets aux alentours

2-2-1 Le Petit Pressigny

a- Windvision : arrêt de la Cour Administrative d'Appel du 22 décembre 2023

b- Windfees: le Chaiseau

2-2-1 Sepmes

- Projet de 5 éoliennes de 165m de haut, arrêté préfectoral l'ayant autorisé
- Recours devant la Cour Administrative d'Appel

2-2-3 Azay le Ferron – Martizay

- 3 éoliennes de 200m
- Avis défavorable des commissaires enquêteurs

2-2-4 Chatillon sur Indre – Le Tranger

- 4 éoliennes de 200m
- Avis défavorable des commissaires enquêteurs (11 janvier 2024)

2-2-5 Le Grand Pressigny

5, 6 ou 7 éoliennes

2-2-6 Bossay Sur Claise – Yzeures sur Creuse (Villejésus)

- 3 à 6 éoliennes de 182 m de haut

2-2-7 Tournon Saint Pierre

2-2-8 Bridoré: 5 ou 6 éoliennes

2-2-9 Fléré la Rivière : 240m de haut

2-2-10 Nouans les Fontaines

Sondage: 40% défavorables, 20% favorables Huis clos car 40 personnes opposées présentes

3- Questions diverses

-Rappel aux adhérents qui se trouvent à proximité d'un projet (~2 Km) de se renseigner auprès de leur compagnie d'assurance pour savoir s'ils bénéficient d'une <u>protection juridique</u>. Celle-ci permet de prend en charge une partie des honoraires d'avocat.

Cumulé avec plusieurs adhérents, cela permet de constituer un budget utilisable pour nos recours juridiques à venir.

4- Appel aux cotisations (montant de 10 €/personne/an)



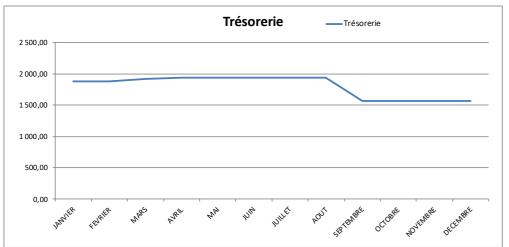
Récapitulatif année 2023

MOIS	Recettes	Dépenses	Solde mois	Trésorerie
REPORT N-1	1 380,17			
JANVIER	500,00	0,00	500,00	1 880,17
FEVRIER	160,00	167,76	-7,76	1 872,41
MARS	40,00	0,00	40,00	1 912,41
AVRIL	40,00	15,00	25,00	1 937,41
MAI	0,00	0,00	0,00	1 937,41
JUIN	0,00	0,00	0,00	1 937,41
JUILLET	0,00	0,00	0,00	1 937,41
AOUT	0,00	0,00	0,00	1 937,41
SEPTEMBRE	0,00	372,64	-372,64	1 564,77
OCTOBRE	0,00	0,00	0,00	1 564,77
NOVEMBRE	0,00	0,00	0,00	1 564,77
DECEMBRE	0,00	0,00	0,00	1 564,77

TOTAUX	740,00	555,40
SOLDE ANNEE	184,60	

répartition des recettes 2023 (au 31/12/23)		répartition des dépenses 2023 (au 31/12/23)	
Adhésions : Dons: (dons sur facture avocats) 600 € 1 240 €	620 € 120 €	Assurances multi risque SMACL AVOCAT Banque	167,76 € 368,74 € 18,90 €
TOTAL=	<u>740,00 €</u>	TOTAL=	<u>555,40 €</u>

Graphique de trésorerie :



Graphique des recettes et dépenses par mois :

